

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ N'EST PAS DESTINÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS ET NE DOIT PAS ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS



CANADA HOUSE WELLNESS GROUP ET MTL CANNABIS CONCLUENT UNE ENTENTE D'APPROVISIONNEMENT EXCLUSIF EN FLEURS SÉCHÉES POUR LES PATIENTS

Toronto et Montréal — 14 juin 2021 (CNW) — Canada House Wellness Group (CSE : CHV) (« **Canada House** » ou la « Compagnie »), une entreprise de cannabis médical entièrement intégrée, et Montréal Cannabis Médical Inc. (« **MTL Cannabis** ») ont le plaisir d'annoncer que la filiale en propriété exclusive de Canada House, Abba Medix Corp. (« **Abba** »), et MTL Cannabis ont conclu une entente exclusive pour la distribution des fleurs séchées de qualité supérieure de MTL Cannabis aux patients d'Abba (l'« **entente d'exclusivité** »).

En vertu de l'entente d'exclusivité, MTL Cannabis s'est associée à Abba en faisant de l'entreprise le distributeur exclusif de certaines variétés de cannabis produites par MTL Cannabis et destinées à la vente ou à la distribution à des patients au Canada. Voici un aperçu des souches qui seront proposées dans le but d'aider les patients d'Abba : Sage n' Sour, la souche emblématique de MTL Cannabis, Cookies N' Cream et Candyland, ainsi que jusqu'à six autres variétés qui seront développées. Ces souches seront d'abord offertes sous forme de fleurs séchées par l'entremise de la marque médicale d'Abba, le plan à long terme étant de créer une gamme de produits médicaux de marque « MTL Medical ». Au cours des dernières années, MTL Cannabis a mis sur pied une entreprise de vente en gros et de détail, forte de plusieurs dizaines d'années d'expérience de la culture, acquise dans le cadre de son travail auprès des patients conformément au Règlement sur l'accès à la marijuana à des fins médicales et au Règlement sur la marijuana à des fins médicales. L'expérience du marché et l'accent mis sur la sélection génétique de ses fondateurs sont une des principales raisons pour lesquelles MTL Cannabis est actuellement l'une des cinq marques vendant le plus de fleurs séchées dans la plupart des provinces du Canada.

« L'utilisation du cannabis à des fins médicales ne cesse d'évoluer. C'est pourquoi il est important pour nous d'aider les patients qui ont choisi l'inhalation de fleurs séchées pour un soulagement de leurs

symptômes plus rapide et un meilleur contrôle des doses. En tant qu'entreprise axée sur les fleurs, nous comprenons les besoins en produits de qualité qui soutiennent l'utilisateur final et l'aident à trouver du réconfort dans les moments difficiles », a commenté Jenn Larry, directrice commerciale de MTL Cannabis. « Même si nous déployons actuellement la majorité de nos efforts dans le marché des consommateurs adultes, la possibilité de nous associer à un groupe qui vise à aider les patients, et plus particulièrement les vétérans, a grandement suscité notre intérêt et s'inscrit dans le cadre de l'élaboration de notre modèle d'affaires et de notre volonté à soutenir le secteur canadien du cannabis. »

« Nous avons pleinement confiance dans les équipes de Canada House et d'Abba et en leur engagement à l'égard des soins communautaires et du soutien aux patients. Au fil des ans, nous avons observé les efforts soutenus qu'elles ont mis en œuvre pour accroître le nombre d'inscriptions de patients et étendre leur programme axé sur les anciens combattants. C'est ce qui nous a convaincus de leur fournir des variétés clés qui appuieront leurs objectifs d'offrir des soins optimaux aux patients. Nous avons également hâte de travailler avec leurs patients vétérans pour développer d'autres variétés qui répondront à leurs besoins médicaux et renforceront l'offre des produits médicaux d'Abba en matière de fleurs séchées », a ajouté Richard Clement, chef de la direction de MTL Cannabis.

« Nous travaillons en étroite collaboration avec MTL Cannabis depuis des années et nous avons entièrement confiance en sa capacité de nous fournir les fleurs séchées de la plus haute qualité disponible sur le marché, et ce, régulièrement et en quantité suffisante pour répondre aux besoins de consommation élevée de notre clientèle, et plus particulièrement celles des anciens combattants », a déclaré Chris Churchill-Smith, chef de la direction de Canada House. « La conclusion d'une telle entente d'exclusivité avec un producteur de si grande qualité témoigne du merveilleux travail accompli par l'équipe de Canada House lui permettant de devenir un chef de file du marché du cannabis médical qui met toujours l'accent sur les consommateurs anciens combattants. Nous sommes à la fois ravis et honorés d'obtenir les fleurs de la plus haute qualité que le marché a à offrir pour une communauté aussi importante qui a façonné le secteur du cannabis médical au Canada. »

Chris Churchill-Smith et Jenn Larry rencontreront Jay Rosenthal, cofondateur et président de **Business of Cannabis**, aujourd'hui à 10 h (HE) dans le cadre de la série quotidienne de vidéos et de balados de Business of Cannabis Live pour discuter de la relation entre Canada House et MTL Cannabis et de l'entente d'exclusivité. L'entrevue sera disponible au lien suivant :

<https://www.businessofcannabis.ca/2021/06/11/a-look-at-two-companies-serving-canadian-consumers-and-patients/>

À propos de la société Canada House

Canada House Wellness Group Inc. est la société mère des entités suivantes : Abba Medix Corp., un producteur agréé de Pickering (Ontario), produisant du cannabis médical de qualité supérieure; IsoCanMed inc., un producteur autorisé de Louiseville (Québec), produisant du cannabis intérieur de première qualité sur son site de 64 000 pieds carrés utilisant des technologies de pointe de culture verticale et aéroponique; Canada House Clinics inc., exploitant des cliniques dans tout le pays qui collaborent avec des équipes de soins de première ligne pour offrir des services spécialisés de traitement à base de cannabis à des patients souffrant de problèmes médicaux simples et complexes; et Knaalysis Technologies, fournisseur d'un logiciel infonuagique entièrement personnalisable, permettant aux médecins, aux prestataires de soins et aux patients d'accéder à des données sur les traitements utilisant du cannabis médical.

Canada House sert le marché canadien du cannabis destiné principalement au marché médical. Pour plus d'informations, visitez le www.canadahouse.ca ou le site de SEDAR à www.sedar.com.

À propos de MTL Cannabis:

MTL Cannabis est un producteur autorisé de cannabis privé établi à Montréal, au Québec. En tant qu'entreprise axée sur les fleurs créée pour répondre aux besoins modernes, MTL Cannabis cultive ses variétés sur une installation autorisée de 57 000 pieds carrés, dont les deux bâtiments actuels pourront s'agrandir jusqu'à près de 130 000 pieds carrés, et qui pourrait s'étendre à plus de 300 000 pieds carrés. Avec sa superficie actuelle, l'installation intérieure abrite des méthodes de culture hydroponique exclusives appuyées par des techniques artisanales qui produisent des fleurs idéales pour les gens. MTL Cannabis produit actuellement plus de 13 000 kg de fleurs par an, soit plus de 2 kg par éclairage. L'entreprise a conclu des ententes d'approvisionnement dans sept provinces canadiennes, se classant ainsi parmi les cinq producteurs de fleurs séchées les plus importants en matière de ventes dans presque tous les marchés. MTL Cannabis prévoit poursuivre son expansion nationale au Québec, ainsi que dans d'autres provinces de l'Atlantique, d'ici la fin de 2021. Veuillez consulter le site <http://www.mtlcannabis.ca/>.

Pour plus d'information, contactez :

Steven Pearce, Vice-President, Legal

Canada House Wellness Group

289-980-3584

spearce@canadahouse.ca

Mike Lubarsky, President

MTL Cannabis

mike@mtlcannabis.ca

Mise en garde concernant les informations prospectives. Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives portant entre autres sur la clinique, la production et les activités technologiques de la société, avec ses plans futurs, marchés, objectifs, buts, stratégies, intentions, convictions, attentes et estimations, déclarations qu'on peut généralement identifier par l'emploi de termes comme « peut », « sera », « pourrait », « devrait », « serait », « probable », « possible », « s'attend à », « à l'intention de »,

« estime », « prévoit », « croit », « planifie », « objectif » et « continue » (ou leurs formes négatives) et de mots et d'expressions d'importance semblable. La société juge raisonnables les attentes que présentent ces énoncés prospectifs, mais ceux-ci comportent des risques et des incertitudes, et il convient donc de ne pas s'y fier indûment. Comme toute déclaration prévisionnelle se fonde sur des facteurs ou hypothèses de poids, les résultats réels peuvent s'écarter sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations. Parmi les hypothèses importantes qui sous-tendent les informations prospectives dans ce communiqué de presse, citons les règlements relatifs à la consommation de cannabis en vertu du *Règlement sur l'accès au cannabis à des fins médicales* et de la *Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois*, adoptés par le gouvernement fédéral canadien, qui ont légalisé le 17 octobre 2018 et le 17 octobre 2019 le cannabis et les substances comestibles, les drogues et les huiles à base de cannabis pour usage récréatif; la liquidité et les ressources en capital de l'entreprise, y compris la disponibilité de ressources en capital supplémentaires pour financer ses activités; le niveau de concurrence; la capacité d'adapter les produits et services à l'évolution du marché; la capacité d'attirer et de maintenir en poste les principaux dirigeants; et la capacité d'exécuter les plans stratégiques. On trouvera dans les derniers rapports de gestion annuels et intermédiaires de la société, sous la rubrique « Risques et incertitudes », ainsi que dans d'autres documents de divulgation publique déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières, de l'information supplémentaire sur les principaux facteurs susceptibles de modifier sensiblement les résultats par rapport aux attentes, et aussi sur les facteurs ou hypothèses importants appliqués pour préparer des déclarations prospectives. Sauf exigence légale, la société ne s'engage pas à actualiser publiquement ou à réviser les déclarations prospectives contenues dans ce document, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres.

Ni le CSE ni son fournisseur de services de régulation (tel que ce terme est défini dans les politiques du CSE) n'assument la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.